



FONDATION ♦ LACS

Convocation et ordre du jour pour l'assemblée générale annuelle de FondationlacS qui se tiendra à la salle Missisquoi le 6 mai 2023 vers 11h00 immédiatement après l'AGA de l'APLS

Le lien pour le rapport annuel vous sera communiqué environ une semaine avant l'assemblée. Tous les membres en règle de l'APLS et de la FondationlacS peuvent participer et voter.

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 avril 2022 (voir www.fondationlacs.com)
2. Mot du président et Rapport d'activités
3. Présentation et adoption des états financiers 2022 et du budget 2023, et nomination du réviseur des comptes
4. Ratification des actes posés par le conseil d'administration depuis la dernière assemblée annuelle des membres.
5. Élection de trois administrateurs au Conseil d'administration.
 - Pierre-Jérôme Bouchard, secrétaire du conseil
 - Alain Lupien. Responsable des projets de développement
se représentent
 - Louise Tétrault, trésorière, se retire
6. Varia et questions de l'Assemblée.

N'oubliez pas de faire votre don à la Fondation en effectuant votre paiement de cotisation à l'APLS. La protection de notre milieu c'est l'affaire de tous.